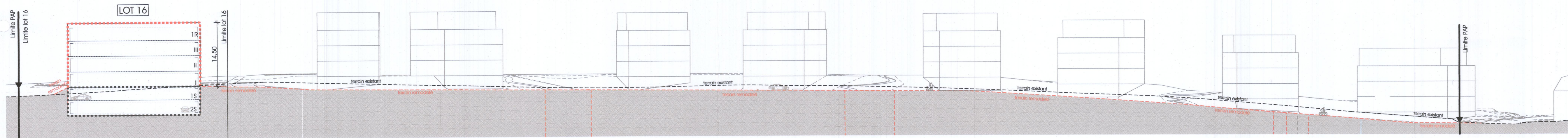
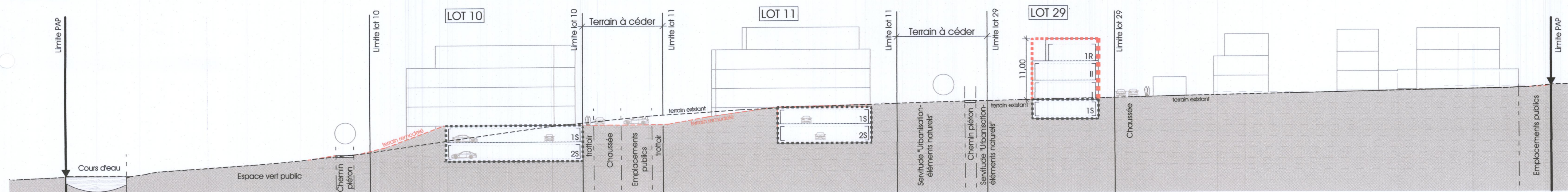


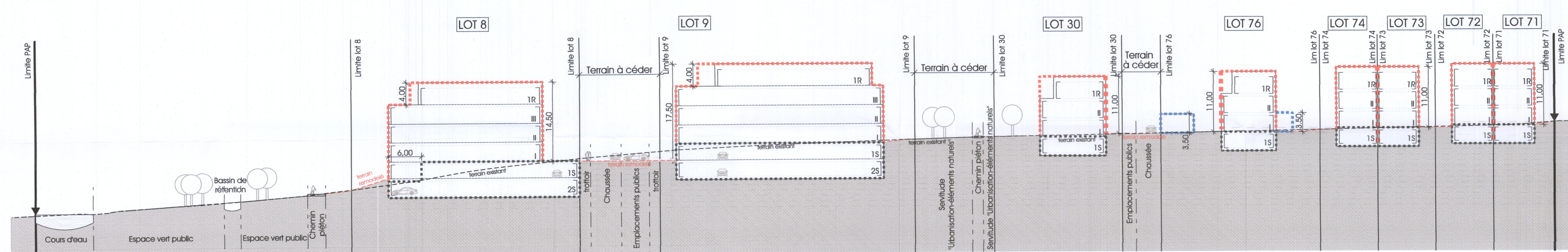
COUPE F



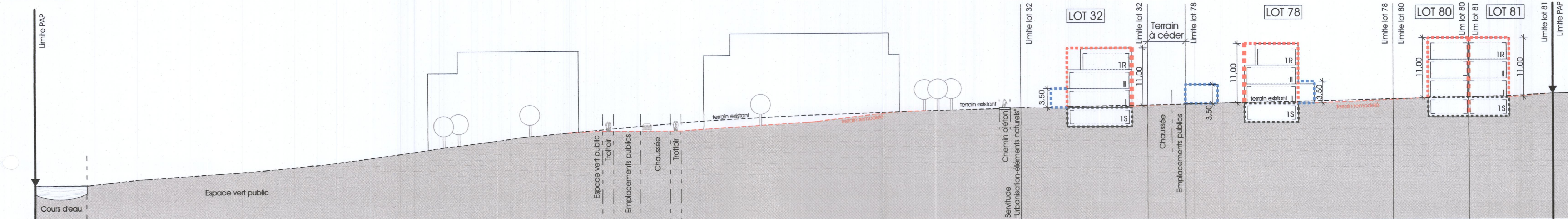
COUPE E.



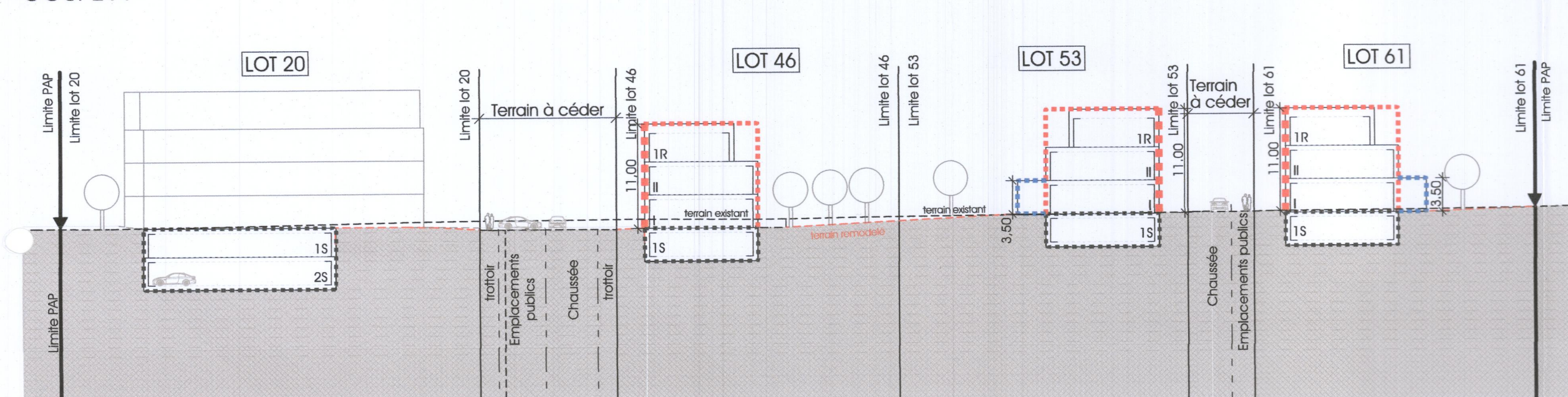
COUPE C



COUPE B



COUPE A



COUPE D

Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot:

Surface d'implantation au sol (m²)		Surface constructible brute (m²)		Surface du lot / de l'îlot (m²)	
min	max	min	max	min	max
Type et nombre de logements		Type et nombre de constructions		Type et nombre de constructions	
max		min		max	
min		max		min	
max		min		max	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux
I, II, III... nombre de niveaux pleins
+1,2...R nombre d'étages en retrait
+1,2...C nombre de niveaux sous combles
+1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteurs des constructions:
hc-x hauteur à la corniche de x m
ha-x hauteur à l'acrotère de x m
hf-x hauteur au faite de x m

Types, dispositions et nombre des constructions:
x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements
x-u x logements de type unifamilial
x-b x logements de type bifamilial
x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
tp toiture plate
tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
Orientation du faite

Gabarits des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limite de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limite de surfaces constructibles pour dépendances
- limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limite de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- lot projeté
- terains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions:

- min x % pourcentage minimal en surface construite brute à céder au logement par construction
- x % y % pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x % pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire des jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- Infrastructures techniques
- référation à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire:

- bassin de rétention sous terre
- aire marquée par revêtement différent
- ruisseau
- accès pompiers
- numérotation lots
- +1,2...R.DJ nombre de niveaux en rez-de-jardin
- partie de la rampe à couvrir majoritairement d'une toiture plate végétalisée ou d'une pergola végétale

Remarques:

- Tous les éléments dessinés dans cette partie graphique qui ne sont pas référencés dans la légende sont donnés à titre indicatif.
- Les surfaces reprises au niveau du présent plan se basent sur la levée topographique suivant plan n°TLO0315-100-18 et n°TLO0315-100-28 du 14/10/2019 du bureau H&H s.a. (géomètre officiel) ainsi que le mesurage cadastral suivant plan mesurage n°09629-13 du 03/06/2019 du bureau Geocad s.à r.l..



appartient à la délibération
du conseil communal
du 19 octobre 2020
référence n° 82A/2012/3

Référence: 18209/26C
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du: 14/10/2021
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bollerding

Maître de l'ouvrage:	Guddeberg S.A.	code interne:	12-14
Objet:	PAP Guddeberg rue de Cessange	responsable projet:	GL
Partie graphique: Coupes		dessiné par:	AS
		échelle:	1:500
		date première issue:	11/06/2019
		date dernière mise à jour:	08/10/2020
		plan numéro:	12-14-02c
		AUT	
Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur			

Toutes les cotes sont à vérifier par l'entreprise!

architecture
ar
co
company

ARCO - Architecture Company
3, rue des 3 Glands
L-1629 Luxembourg
tél: 421770, fax: 421773
arco@arco.lu www.arco.lu